

PROCES VERBAL

**Nombre de membres
en exercice:** 14

Présents : 11

Votants: 12

Séance du 14 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée le 14 avril 2023, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: René DELATTRE, Emmanuel HAMON, Bruno DECOSTER, Nancy DAMEZ, Christian DUCROCQ, Jérôme CARON, Laurence CHAMPY, Tatiana EVIN, Thomas BAUWIN, Stéphane GRYGUS, Delphine DUTAS

Représentés: Monique FERU par Delphine DUTAS

Excuses:

Absents: Benoit BLANQUET, Floriane GROSSEMY

Secrétaire de séance: Bruno DECOSTER

Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 24 mars 2023

1/14.04.2023 : Vote du compte administratif 2022, compte de gestion 2022 et affectation du résultat

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Emmanuel HAMON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		121 630.24		5 581.20		127 211.44
Opérations de l'exercice	544 628.02	644 846.10	168 296.61	173 530.84	712 924.63	818 376.94
TOTAUX	544 628.02	766 476.34	168 296.61	179 112.04	712 924.63	945 588.38
Résultat de clôture		221 848.32		10 815.43		232 663.75
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		232 663.75
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		39 000.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

150 000.00	au compte 1068 (recette d'investissement)
------------	---

Résultat du vote : Adoptée, Votants : 12, Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 1, Refus : 0

2/14.04.2023 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

L'assemblée communale, après avoir délibéré sur les taux applicables à chacune des taxes directes locales:

DECIDE DE RETENIR LES TAUX SUIVANTS POUR L'ANNEE 2023:

- *Taux de taxe sur le foncier bâti: 46,62%
- *Taux de taxe sur le foncier non bâti: 29,72%
- *Taux de taxe d'habitation: 9,75%

Résultat du vote : Adoptée, Votants : 12, Pour : 12, Contre : 0, Abstention : 0, Refus : 0

3/14.04.2023 : BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les propositions de dépenses et recettes de la section de fonctionnement et de la section d'investissement du budget primitif 2023.

La section de fonctionnement en dépenses et recettes à 689261,32 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 183615,43 €.

Le Conseil municipal, après lecture des propositions figurant dans le projet de budget primitif 2023, et après en avoir délibéré, décide de l'adopter.

Résultat du vote : Adoptée, Votants : 12, Pour : 12, Contre : 0, Abstention : 0, Refus : 0

4/14.04.2023 : Demande de subvention

Le Conseil municipal, après délibération, décide d'octroyer la subvention suivante, pour l'année 2023 :

-SOMEA : 30.00€

Résultat du vote : Adoptée, Votants : 12, Pour : 12, Contre : 0, Abstention : 0, Refus : 0

COMMUNICATIONS DIVERSES

*Pour information de mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion : Procès-verbal de délimitation de la propriété de Monsieur Jean-Paul Sohier.

*Pour le moment le projet de lotissement rue de la Cavée est au point mort en raison de la mésentente entre la notaire et le promoteur.


*Le terrain sis rue du Moulin intéresse une société qui souhaite créer un bégainage. Un premier contact a été pris avec Monsieur le Maire.

*Monsieur Jérôme Caron demande de remettre une couche de peinture blanche sous le pont pour délimiter le chemin piétonnier, pour plus de sécurité.

*Les enfants de l'école ont été contents de recevoir les chocolats de Pâques qui restaient en surplus.

*Monsieur le Maire a pris contact avec Monsieur Lavaquerie et Monsieur Magniez pour solliciter un dépôt de viande au Proxi (boeuf et porc), tel qu'ils le font déjà dans d'autres commerces.

*Mme Damez demande s'il est normal que les pierres à la gare ne soient plus à la même place : oui, c'est volontaire afin d'effectuer le réengazonnement.

le Maire  le secrétaire 